

PROCÈS-VERBAL DU PREMIER FORUM EUROPÉEN DES MIGRATIONS ORGANISÉ À BRUXELLES DU 26 AU 27 JANVIER 2015

Sujet : *"DES ROUTES ASSURÉES, UN AVENIR ASSURÉ. COMMENT GÉRER LE FLUX DIVERSIFIÉ DE MIGRANTS PAR LA MÉDITERRANÉE ? "*

- *par Julien Kalimira Mzee Murhula, viceprésident de la Genvej til Udvikling (GtU), association membre danois d'Emmaüs Europe et Emmaüs International*
- *traduit de l'anglais en français par Gitte Vejlgard.*

Contexte :

En 2009, la Commission européenne, en coopération avec le Comité économique et social européen (CESE), introduisaient et mettaient en place le Forum européen de l'intégration. Le Forum est la plate-forme où les organisations de la société civile et les institutions européennes se réunissent afin de discuter de l'immigration, de l'asile et l'intégration des migrants des pays tiers.

Le FEM¹ est né du Forum européen de l'intégration (FEI), où 11 rencontres fructueuses ont lieu depuis 2009. Comme le FEI, FEM représente une plate-forme de dialogue pour des institutions européennes, des organisations de la société civile (OSC), des autorités locales et régionales et des représentants des pays membres (PM).

But :

L'objectif du Forum est de donner la parole aux représentants de la société civile, afin qu'ils aient la possibilité de s'exprimer sur des sujets liés à la migration, l'asile et l'intégration des migrants, en particulier par rapport à l'ordre du jour de l'UE pour la domaine, tout en munissant la commission avec un rôle proactif aux telles discussions. Cela positionne les institutions européennes d'une manière où ils seront capables de promouvoir une approche globale aux migrations, impliquant les associés à tous des niveaux. En outre, le Forum fonctionnera comme une plate-forme où la société civile pourra agir au niveau de l'UE et échanger des expériences en vue de renforcer la coordination et la coopération entre les acteurs essentiels. En réunissant les organisations de la société civile des pays membres aux niveaux européen, national et local, le Forum visera également à faciliter l'établissement des partenariats et des synergies au-dedans le domaine. Finalement, le Forum informera sur la mise en œuvre des décisions de l'UE dans le domaine de la migration, de l'asile et de l'intégration.

Programme

Lundi, 26 janvier, 2015

- Enregistrement des participants
- Accueil et présentation du nouveau Forum des migrations de M. Pariza, membre du groupe d'étude permanent de « l'Immigration et l'Intégration" au CESE² et Matthias Ruete, directeur général, DG Affaires intérieures, Commission européenne
- Séance d'introduction, dirigée par M. PARIZA, CESE

¹ Le Forum européen des migrations

² Le Comité Economique et Social Européen

- Exposé de Vincent Cochetel, directeur du Bureau européen de l'UNHCR
- Exposé de Stefano Sannino, représentant permanent de l'Italie dans l'UE
- Témoignage de Majid Hussain, qui vit en refuge en Italie
- Témoignage de Milen Eyob : un mineur non accompagné de l'Erythrée qui est arrivé en Suède en 2009
- Christian Remøy, marin norvégien et Haakon Svane, l'Association des armateurs norvégiens
- Réactions et questions du plénum
- Repas de midi et de l'échange d'expériences informelles (marché d'idées)
- Ateliers : des discussions
- Présentation des prochaines élections au Comité ainsi que la présentation des candidats

Après les postes mentionnés ci-dessus, l'EMF se divisait en quatre ateliers thématiques visant à produire de rapports courts à présenter lors de la dernière session conjointe et à fournir aux participants de la séance de niveau haut. Ces quatre thèmes sont :

- L'accès à la procédure d'asile aux frontières
- L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale
- Une méthode minutieuse pour la lutte contre le trafic des migrants
- Du fournissement des informations suffisantes dans les pays d'origine et de destination

L'atelier A : L'accès à la procédure d'asile aux frontières

L'atelier était caractérisé par de nombreux orateurs et un grand nombre de participants aux dépens de la conversation informelle. Les orateurs étaient d'accord que l'environnement législatif de l'UE, y compris la Charte des droits fondamentaux de l'UE et de la jurisprudence de la CEDH³ concernant de la migration ont été renforcés par des mesures de sécurité supplémentaires visant à protéger de refus les personnes arrivants à la frontière.

Les sujets suivants ont été abordés à l'atelier A :

- L'écart entre la théorie et la pratique en matière de l'accès aux procédures
- Les défis spécifiques qui se posent par rapport à l'arrivée du côté de la mer
- Les fissures dans la fonctionnalité de RAEC
- Le cadre juridique pour obtenir de l'accès à la protection en Europe
- Le rôle de la société civile et des autorités locales

L'atelier B : L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale

L'approche de l'atelier à l'objet était de mettre la dimension humaine au centre de la discussion. Les participants convenaient que l'effort d'intégration devrait commencer déjà à l'arrivée, et pas seulement lorsque le statut d'une personne sous protection internationale est reconnu. Les sujets suivants ont été abordés lors de l'atelier :

³ Cour européenne des droits de l'homme

- A11 BPI (bénéficiaires d'une protection internationale) ont le droit à l'inclusion sociale à long terme dans le pays d'asile et en UE
- Les conditions d'accueil des demandeurs d'asile sont le point de départ pour l'intégration des BPI
- L'égalité des droits et un statut juridique sûr doivent être considérés comme des conditions préalables à l'intégration des BPI et de leurs familles.
- Des politiques ciblées aux BPI doivent impliquer les BPI eux-mêmes et leurs organisations pour répondre à leurs besoins les plus urgents et particuliers
- Dans l'ensemble, une communauté accueillante doit créer et montrer de la solidarité envers des bénéficiaires d'une protection internationale.
- Au niveau européen, les institutions européennes devraient fournir du soutien plus étendu aux politiques d'intégration plus équitables dans les pays membres de l'UE

Atelier C : Une méthode minutieuse contre le trafic illicite de migrants

Les participants de cet atelier envisageaient une façon pour réduire le risque des migrants et les détriments qu'ils subissent lors du transport illégal des personnes, ainsi qu'une façon pour le combattre. Le point de départ était consacré au respect des obligations en matière des droits de l'homme lorsque les migrants sont appréhendés dans un contexte illégal. Les sujets suivants ont été abordés lors de l'atelier :

- Du respect des droits des migrants aux situations illégales, à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie européenne contre le trafic des humains
- Du développement et de la mise en œuvre des canaux de migrations légitimes vers l'UE en ce qui concerne de la protection, de l'emploi et du regroupement familial
- La mise en place un pare-feu entre le contrôle de l'immigration et l'accès des migrants au système judiciaire et de prestations
- Un examen de la Directive de Facilitation sur l'exemption des auxiliaires humanitaires de la criminalisation
- Des réflexions à propos des circonstances aggravantes et atténuantes dans la poursuite des trafiquants
- La mise en œuvre d'un plan d'implémentation pour l'UE et ses pays membres comprenant toutes les règlements européens protégeant les migrants, sans tenir comptes de leur statut
- L'élimination des mythes et de la désinformation sur la migration

Atelier D : La production des informations suffisantes dans les pays d'origine et de destination

La discussion à l'atelier s'est fondée sur la prémisse que l'instabilité en Afrique et au Moyen-Orient persisterait dans les années à venir, ce qui générerait un flux de la population augmenté vers l'UE. L'action concrète la plus appropriée serait une amélioration de la vie et des conditions de travail, notamment comme un résultat d'une augmentation des investissements dans des programmes de coopération avec du développement sur l'ordre du jour, des partenariats de mobilité, de la prestation

des services et du soutien aux processus démocratiques. Les sujets qui ont été discutés lors de l'atelier étaient les suivants :

- Des considérations sur la question si une stratégie de communication devrait être élaboré en fonction du pays d'origine, où le projet de migration prend forme
- Une constatation selon laquelle on s'est accordé que le message le plus efficace se produira au moyen des améliorations concrètes des conditions de vie et de travail
- Une prise en délibération que l'instabilité en Afrique et au Moyen-Orient tiendra dans les années à venir, et qu'il générera un flux de la population augmentés vers l'UE
- Des réflexions sur une stratégie de communication ciblée aux voies légitimes
- La prise en compte que certains outils de communication se sont avérés plus efficaces que d'autres, en particulier face à la jeune génération.
- Des considérations sur des messages devant être adaptées au contexte spécifique de chaque pays d'origine, de transit ou de destination.
- La prise en compte que les organisations criminelles qui recrutent émettent également des messages trompeurs
- La prise en compte qu'une migration bien organisée exige une stratégie de communication
- Des réflexions sur une reconnaissance qu'on devra encourager les pays et les autorités locales à mettre plus d'accent à leurs efforts pour informer leurs citoyens avant un départ éventuel
- Une constatation là-dessus que les organisations de la société civile ont la capacité pour atteindre un public plus large avec des messages ciblés et adaptés

Tuesday, 27 Janvier, 2015

La session conjointe de la deuxième journée du Forum était présidée par Belinda Pyke, président du comité de la migration et mobilité - DG Migrations et des Affaires Intérieures. Rapporteurs des différents ateliers présentaient les conclusions et recommandations de chaque atelier. Les haut-parleurs qui incluraient Cécile Kashetu Kvenge, Eugenio Ambrosio, M. Malosse, Michel Lebrun, Dimitris Avramopoulos, Iliana Iotova ont successivement exprimé leurs points de vue sur le thème de ce premier forum des migrations. Tous étaient conformes.

Le programme de la deuxième journée était :

- Sondage (au comité)
- Ateliers : Rédaction des brouillons des conclusions. Les participants retournent à leurs ateliers. La session vise à compléter la discussion d'hier et d'en tirer des conclusions définitives qui seront présentées en séance plénière par les rapporteurs.
- Pause
- Session plénière, dirigé par Belinda Pyke, président du comité de la migration et mobilité - DG Migrations et des Affaires Intérieures
- Les rapports des rapporteurs sur les discussions des ateliers
- Un exposé de Cecile Kashetu Kyenge, membre du Parlement européen
- Un exposé de Eugenio Ambrosi, président régional de la OIM⁴

⁴ L'organisation internationale pour les migrations

- Des réactions et questions en plénum
- Le repas de midi
- Proclamation des membres du comité nouvellement élus
- Les rapports des discussions au forum de Thomas Huddleston (MPG⁵) et Sergio Carrera (CESSP⁶)
- Séance de haut niveau suivie d'une séance de questions et réponses dirigée par Irini Pari, président du groupe d'étude permanent "L'immigration et de l'intégration" de CESE⁷
- Un exposé de Dimitris Avramopoulos, du Comité européen sur les migrations, des Affaires Intérieures et de la Citoyenneté
- Un exposé d'Iliana Iotova, vice-président de la commission LIBE⁸, le Parlement européen
- Représentant du Bureau du Conseil européen
- Un exposé d'Henri Malosse, président du Comité économique et social européen
- Un exposé de Michel Lebrun, Président du Comité des régions

Rapport final de Thomas Huddleston

L'agitation politique récente dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient a entraîné un afflux accru de migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe. Alors que l'afflux de migrants autour de la Méditerranée probablement forme le niveau le plus élevé jamais depuis des décennies récentes, son nature mixte n'est guère de nouvelle historique. L'afflux humain se composait de tant des migrants économiques que des migrants cherchant de la protection internationale. Traditionnellement, ces catégories de migration se sont toujours imbriquées. Parfois, ils ont partagé des routes – et dans certains cas des routes irrégulières - sur leur chemin vers l'UE, et ils se sont servis de la procédure d'asile comme un moyen légal d'obtenir un statut juridique. La pression migratoire à la Méditerranée souligne encore une fois la nécessité de la coopération et de la coordination entre les pays membres de l'UE. Pour la même raison, la manipulation complexe de l'afflux migratoire démontre le besoin du pilotage tant au niveau de l'UE qu'au niveau locale et nationale ainsi qu'un effort combiné entre les secteurs public et privé. Lors de ce forum, les ateliers ont été guidés dans quatre directions différentes afin de s'assurer que l'échange donnait lieu aux contributions concrètes au processus de décision en cours dans l'UE. Le résultat de chaque atelier était un ensemble des recommandations pour l'élaboration d'une politique.

Alors que le monde est confronté à la crise des réfugiés la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale, avec les conditions les plus mauvaises dans les pays de développement et les pays déchirés par la guerre, l'UE ne voit même pas ce qui ressemble à une crise des réfugiés ou de la migration grâce à son niveau de développement haut et le nombre faible de nouveaux arrivants. Les causes principales pour des guerres et pour une violation des droits de l'homme se changeront probablement prochainement.

Les défis pour les membres de l'UE par rapport à la réaction n'était ni nouveaux ni inconnus. La vraie crise de l'UE est plutôt une crise politique interne en ce qui concerne la politique commune en

⁵ La groupe des politiques migratoires

⁶ Centre européen de sociologie et de science politique

⁷ Le Comité Economique et Social Européen

⁸ La Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

matière de la solidarité et du responsabilité de leur part en cette crise des réfugiés mondiale qui s'étend au-delà des frontières terrestres et maritimes.

Il répétait également la perspective qui est apportée à notre attention par les participants travaillant hors du système d'asile. Ces personnes est clairement conscientes d'une crise démographique et de la nécessité d'une migration et une inclusion de main-d'œuvre plus élevées afin de maintenir la main-d'œuvre, qui autrement est en baisse, et en mesure de soutenir la génération âgée croissante. L'importance de la consultation et la coopération avec la société civile était l'un des plus grands messages transversaux soulignés par le référent. Les participants de la société civile mettaient l'accent sur le rôle central de la société civile par rapport à un accès facilité au système de prestations et judiciaire ainsi que dans la diffusion de l'information. En dépit de ces divers postes exécutives, des ONG et des autorités locales répètent qu'ils n'ont ni le mandat ni les moyens pour compenser des problèmes structurels ou du manque d'investissement.

Des ONG et des autorités locales peuvent assister à la fourniture des voies plus sûres pour la migration mixte dans la région méditerranéenne tant que l'UE et des autorités nationales fournissent plusieurs voies d'immigration légales, des conditions améliorées et des ressources plus nombreuses pour le SAR⁹ et de l'engagement plus large dans l'inclusion sociale à long terme pour des réfugiés et des migrants. En vue de cela, le Forum européen des migrations était considéré comme une occasion excellente pour la création d'un nouveau forum de consultation pour la société civile sous la gestion de la même. Les participants voulaient transmettre de l'information pour le développement des politiques de l'UE et fournir une rétroaction sur des propositions concrètes et des initiatives juridiques des institutions de l'UE.

Le prochain Forum européen des migrations nécessitera une réflexion plus approfondie afin de concevoir la structure et de préparer un forum dirigé par la société civile ainsi qu'une réflexion sur le suivi des institutions de l'UE aux recommandations du Forum européen des migrations.

Le Forum européen des migrations se présentait ainsi au bon moment, exactement comme la Commission envisage ses priorités futures en ce qui concerne l'ordre du jour de l'UE pour la politique d'immigration à venir.

⁹ La recherche et le sauvetage en mer (Search and Rescue at Sea)